

Lyon, le 15 janvier 2016

L'inspecteur d'académie  
directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs  
d'écoles,  
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,  
institutrices et instituteurs,  
Mesdames et messieurs les inspectrices et inspecteurs  
de l'éducation nationale

Division des personnels  
enseignants du premier  
degré public

Bureau DPE 1  
Mobilité et actes collectifs

2015-2016  
Affaire suivie par  
Souad Hadjaïlia  
Téléphone  
04 72 80 68 63  
Télécopie  
04 72 80 68 12  
Courriel  
ce.ia69-dpe1@  
ac-lyon.fr

21 rue Jaboulay  
69309 Lyon  
CEDEX 07

**Objet** : Conseiller pédagogique auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint chargé du 1<sup>er</sup> degré pour les îles Wallis-et-Futuna

Réf. : **Note de service n° 2015-234 du 11 janvier 2016 - B.O.E.N n° 02 du 14 janvier 2016.**

J'attire votre attention sur la publication au B.O.E.N. n° 02 du 14 janvier 2016 publié sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la note de service n° 2015-234 du 11 janvier 2016, concernant un poste de conseiller pédagogique auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) adjoint chargé du 1<sup>er</sup> degré pour les îles Wallis-et-Futuna.

Rappel du calendrier pour le dépôt des dossiers :

- l'enseignant transmet son dossier signé et accompagné des pièces justificatives à son IEN de circonscription **avant le 14 mars 2016**,
- L'IEN de circonscription émet un avis, une appréciation détaillée et motivée puis transmet les dossiers à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône **avant le 29 mars 2016**.

***Les enseignants qui seront sélectionnés devront en informer leur administration (bureau DPE 1 à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône) en adressant une copie de leur acceptation de la proposition d'affectation pour les îles Wallis-et-Futuna.***

Pour l'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de l'éducation nationale  
et par délégation,  
l'inspecteur d'académie, directeur académique adjoint



Jean-Christophe Bidet